



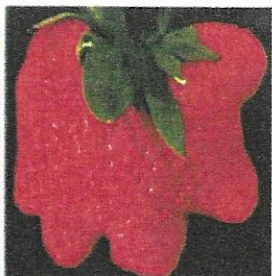
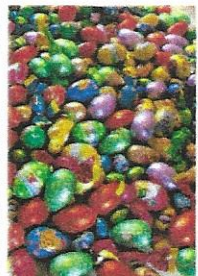
SAINT-AGNAN

LA GAZETTE de SAINT-AGNAN

BULLETIN NUMÉRO 14 JUIN 2018



NOUVEAUX PANNEAUX
posés le 6 décembre 2017



VISITE DU PRÉFET

Vallées en Champagne



FOULÉES CHAMPENOISES POUR NICOLAS VASSELIER, PRÉFET DE L' AISNE ET RENAN LÉAUSTIC, SOUS-PRÉFET À CHÂTEAU-THIERRY.

Sa visite promise avait été reportée, Monsieur le Préfet est venu dans les communes nouvelles du sud de son département le 5 avril. Ses premiers pas champenois furent pour Saint-Agnan où Claude Picart lui réserva un accueil chaleureux, et l'entretint de l'ASA en cours. Bruno Lahouati rappela les bienfaits budgétaires issus de la création de la commune nouvelle, dont l'optimisation des emplois. Sans omettre de rappeler l'importance pour nos projets des subventions DETR. Travaux pratiques ensuite : on se retrouve sur le terrain au pied des vignes. Madame Isabelle Pannier, gérante chez Esterlin, expose les principes de la viticulture durable. La certification obtenue depuis 2015 ouvre droit à labellisation. Puis direction La Chapelle Monthodon pour y découvrir le robot de traite de la ferme de Sarigny. Et dernière étape, à Baulne en Brie où après le tour du mur du souvenir, Monsieur le Préfet découvrit dans une ambiance plus détendue les savons naturels au lait d'ânesse. Le représentant de l'état consacra l'après-midi à la commune nouvelle de Marne et Morin.

En haut, Claude Picart en mairie de Saint-Agnan reçoit M le Préfet.
Ci-contre, M Vasselier entre Isabelle Pannier et Raphaël Orban
Ci-dessous, la présentation vidéo de la commune nouvelle de Vallées en Champagne, salle Eugénie à Baulne. De gauche à droite : Claude Picart, M le Préfet, Nelly Triconet, Bruno Lahouati, Jacqueline Picart, Etienne Haye, Dominique Moyse, Marcel Dartinet, Anne Maricot.
Ci-dessous à droite, Bruno Lahouati, maire de Vallées en Champagne, expose l'histoire du Mur du Souvenir sous le regard de Pierre Troublé.

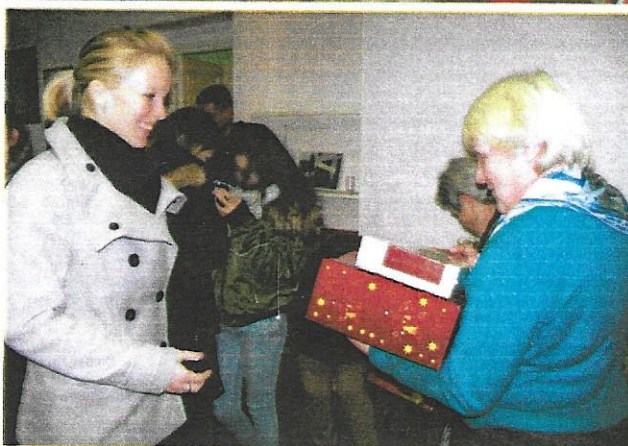


LE PÈRE NOËL POSE SA HOTTE À SAINT-AGNAN

CHARGÉE DE CADEAUX
POUR LES ENFANTS
SAGES...



Croyez bien que le Père Noël tient à jour tout au long de l'année son calepin (rouge évidemment !). Il n'y a noté que des enfants sages à Saint-Agnan. D'ailleurs le Père Fouettard n'a pas jugé utile de se déplacer, c'est dire !



Vint ensuite le tour des séniors de recevoir leur traditionnel colis. Comme certains ne croient plus au Père Noël, la commune de Vallées en Champagne se chargea de cette délicate attention envers nos aînés.

Vin chaud pour tous les grands sur le parvis de l'église. Le réconfortant breuvage savamment concocté par Claude Picart assure une chaleureuse conclusion.



Le 17 décembre 2017, à l'invitation du Comité des Fêtes et de la commune, les citoyens de Saint-Agnan tous âges confondus retrouvaient leur salle communale pour y accueillir le Père Noël. L'émotion fut à son comble lorsque le tintement d'une cloche annonça l'arrivée du bonhomme rouge. Des cadeaux autour d'un goûter, notre jeunesse et nos aînés réunis dans une ambiance chaleureuse, voilà la recette de la convivialité fédératrice de notre communauté.

AUPARAVANT, LE SAPIN

Le 9 décembre les volontaires étaient conviés à la décoration du sapin installé sur le parvis de l'église. Monsieur Olivier Maréchal (photo centrale) avait confectionné une superbe crèche placée à l'entrée de la nef, où elle fut admirée le 17 décembre.



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES AUX POZARD

UNE ÉTAPE HAUTEMENT CHOCOLATÉE COMMUNE AUX DEUX VILLAGES DE SAINT-AGNAN ET LA CHAPELLE MONTHODON



Les comités des fêtes de Saint-Agnan et La Chapelle Monthodon se sont cette année regroupés pour attendre le retour des cloches et leur succulent présent pascal. Rendez-vous donné à la ferme des Pozard (sans « s ») le lundi 2 avril. C'est avec une profonde joie que Madame Liliane Guilloux, habitante des lieux, a accueilli la jeune et impatiente ribambelle

et les adultes. Au top ce fut l'inévitable envolée. Après la photo souvenir, retour à la salle communale de La Chapelle Monthodon où attendait une sympathique collation ainsi qu'une table couverte d'œufs à distribuer. Le regroupement de nos deux villages voisins sur cette activité laisse une empreinte positive.



Jacqueline Picart, Josiane Renard, Liliane Guilloux (ravie) et Claude Picart à l'issue de la chasse aux œufs posent pour la Gazette.



De retour en salle, distribution d'une pléthore d'œufs et de bonbons. Les sacs se remplissent... Concentration maximum dans le regard plongé au fond du cabas...



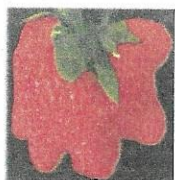
REMISE EN EAU DU LAVOIR DE SACONNET

L'adduction avait été rompue il y a bien des années. Elle vient d'être rétablie par une traversée de la pâture le surplombant. Le 16 avril l'eau fit son retour au lavoir refait en 2016. Après cet essai l'écoulement fut interrompu. Quelques finitions et la remise en eau sera définitive.

Responsable de publication : Claude PICART
Mairie de SAINT-AGNAN 02330 Vallées-en-Champagne
03 23 82 08 81 mairie.stagnan@wanadoo.fr
Rédaction / crédits photos / carte : Pascal LOBRY

Bibliographie :

- « Guerre 14-18 » Hervé Chabaud / l'UNION
- « Tranchées » YSEC Éditions
- « Les grands conflits de l'histoire » / éd ORACOM
- « Les grandes batailles / liere guerre mondiale » / éd ORACOM
- « 14-18 » / éd SOTECA/HOMMELL
- « La première guerre mondiale » Géo Histoire / éd PRISMA MEDIA
- « La première guerre mondiale » Susan Everett / éd Bison Books
- « La grande guerre 1914-1918 » P Conrad / A Laspeyres / éd EPA



L'AUBERGE ESPAGNOLE

DES EXTRAITS
D'AUTEURS
LUS PAR

DORIE
CAPADINE



Après avoir, la veille, alléché le public de Baulne, les voix de Dorie Capadine sont venues mettre en appétit les auditeurs de Saint Agnan dimanche matin 11 février. De l'élémentaire œuf, devenu perle rare dans les tranchées, à la tentante profusion du supermarché, ou l'éloge d'un mets, gourmand ou gourmet, avec désir ou dérision, 17 auteurs alimentent le menu de l'Auberge Espagnole. Les lectrices de Dorie Capadine adhèrent à « La voie des livres », association fondée en 2016.

QUE D'EAU, QUE D'EAU...



En janvier, rus et rivières eurent l'idée saugrenue d'aller occuper les paysages environnants. La Marne prit largement ses aises dans sa vallée, le Surlémin se lança à l'assaut des champs voisins. Même notre ru de Saconet investit un bout de pâture au pied de la ferme de Francis et Jacques Dagonet. Ces débordements, pour inhabituels qu'ils soient, n'atteignent pas chez nous le niveau de gravité des inondations subies par d'autres régions. Au moins les nappes phréatiques, dont les bas niveaux récurrents inquiétaient, en ont-elles profité.

TRAVAUX À CONDÉ EN BRIE

Deux chantiers en cours à Condé en Brie s'apprentent à offrir deux nouveaux services à la population. D'une part l'ancienne trésorerie réhabilitée accueillera une micro-crèche « Graines d'Innocence » qui ouvrira en septembre 2018. contact : Mme Émilie Boufatis / 06 29 02 17 17 / www.graines-et-compagnie.fr

D'autre part un local dans le bâtiment des Ailes au rond-point du Cahot deviendra une Maison des Services. Une assistante aidera le public dans ses démarches numériques, administratives ou sociales. Ce serait aussi un lieu de rencontre utilisé par divers organismes.



PREMIER GRAND RENDEZ-VOUS POUR NOS RESPONSABLES LOCAUX



M. le sous-préfet Renan Léaustic



Dominique Moyse, conseiller régional



Anne Maricot, conseillère départementale



Eric Assier, maire de Condé en Brie, au nom d'Etienne Hay, Président de la CARCT



Sébastien Eugène, maire de Château-Thierry



Jacques Krabal, député de la 5^{ème} circonscription, alerte les citoyens sur le danger de suivre le chant des sirènes, qui ne pourrait mener qu'à la dérive de la nation.

En 2018 Vallées en Champagne sera à plusieurs occasions le point de rendez-vous des élus et personnalités. La cérémonie des vœux à Baulne en Brie en fut leur premier marathon. Bruno Lahouati ouvrit la tribune soulignant les aspects positifs de la commune nouvelle. Chaque responsable s'exprima ensuite, Sébastien Eugène prônant les bonnes relations entre Château-Thierry et les autres communes de la CARCT dans une dernière (et brève) allocution empreinte de dynamisme et d'humour.

Et notre maire de reconnaître en conclusion que la tribune fut plus longue que de coutume... Avec un regard plus tourné cette année vers les projets et les perspectives d'avenir. Des informations concernant notre environnement proche furent avancées par Eric Assier : le TAD (Transport à la Demande), la micro-crèche dans l'ancienne trésorerie, la cession de l'ancien bâtiment de la 4CB... En fin de cérémonie, Baulne a reçu une réédition de sa citation de 1921 avec Croix de Guerre.



Jean ALFARIC

avait honoré de sa présence la réunion des Peintres du Val de Marne en juin 2013 à Saint - Agnan. (photo)

Le 22 janvier 2018 Monsieur Jean ALFARIC prenait résidence dans les sphères éthérées du souvenir à l'âge de 87 ans. La municipalité exprime toute sa sympathie à sa famille.



PÉDALE DOUCE POUR LES RURAUX

La directive est tombée des palais parisiens : la province devra ralentir. A partir du 1^{er} juillet la vitesse est limitée à 80 km/h sur les départementales et autres voies rurales, comme toute route à voies non séparées. Avec à la clé un bonus pour les collectivités : les départements sont chargés de poser ou remplacer des milliers de panneaux. Selon un reportage entendu sur une radio périphérique, ils ne se bousculeraient pas pour passer commande. Pour extrêmement impopulaire qu'elle soit, cette mesure s'appliquera sur notre belle et touristique D20 dès le premier juillet. Apprenons à jongler avec nos limiteurs de vitesse, car ces anodins 10 km/h d'écart peuvent alourdir sévèrement les contraventions.

UNE VOITURE À LA VERDURE



Le 28 mars on découvrirait ce véhicule accidenté dans la pâture avant la Verdure. Le passage à 80 n'aurait sûrement pas empêché cette sortie de route. Rappel à la prudence et retour aux basiques : respect du code, gare au portable, aux consommations diverses, à la baisse de vigilance, à l'assouplissement...



VENDANGES 2018

La fleur datant du 5 juin, on peut estimer le début des vendanges entre les 5 et 10 septembre sur nos coteaux, un peu plus tôt dans la Marne.

Centenaire

PREPARATION DU 15 JUILLET



Une commission a été créée, chargée de préparer les commémorations du 15 juillet, composée d'élus et de volontaires. Le 10 février, ses courageux membres étaient au rendez-vous matinal, bon pied bon œil et chaudement vêtus, sur la place de Saint-Agnan. Ils vont tester les parcours du souvenir qui seront proposés cet été au public. Comme la météo de février avait tenu à marquer de blanc cette journée, nos randonneurs en reviendront les yeux éblouis par la beauté de notre vallée enneigée.

**RÉSERVEZ
VOTRE DIMANCHE
15 JUILLET !**

Le 15 juillet 1918, français et américains stoppaient l'avance allemande (opération *Marne*) dans notre vallée.

Un beau projet : Le 15 juillet 2018 à 10h30 les commémorations débutent à La Chapelle par la cérémonie officielle, suivie d'un vin d'honneur et d'un buffet. L'après midi 2 circuits de randonnée avec des étapes à Saint-Agnan (Evril/bois de Rougis, ravin de la Guerre, Emoy), et aussi animations, expositions, projections. Le soir chants, lâcher de ballons et fayot du poilu !



**VALLÉES EN
CHAMPAGNE
LABELLISÉE
CENTENAIRE
1914-1918**

Le label officiel Centenaire 1914-1918 est accordé pour la commémoration organisée le 15 juillet à La Chapelle Monthodon.



LES OFFENSIVES ENNEMIES DU PRINTEMPS 1918

Début 1918 les allemands n'ont d'autre choix que de jouer leur va-tout avant l'été. Ils reportent sur le front ouest les divisions libérées du front russe et ils doivent agir avant que les divisions américaines ne soient opérationnelles et trop nombreuses. Ludendorff planifie une succession de coups de boutoir sous les noms de code *Michael*, *Georgette*, *Blücher*, *Gneisenau* puis en juillet *Marne* et *Reims*. Face aux armées alliées épuisées, il vise à profiter du retour à la guerre de mouvement. Les troupes d'élite plus mobiles dont l'équipement est allégé en constituent le fer de lance.

Le 21 mars débute l'opération *Michael*. Les britanniques sont bousculés sur la Somme. Il faudra le secours de divisions françaises pour stopper les allemands. Le 27 mai l'ennemi déboule du Chemin des Dames, et c'est au tour des français de reculer jusque Château-Thierry. Au Bois Belleau, les américains prouvent que les allemands ont eu tort de les sous-estimer. A Paris on s'affole : les instances dirigeantes du pays ne doivent-elles pas émigrer plus au sud ?

1918, L'ANNÉE DÉCISIVE

Le blocus anglais commence à peser sur l'Allemagne : pénurie de carburant, manque de matériels. L'ennemi n'a pas misé sur les blindés. Les alliés sont convaincus de l'imminence d'une offensive massive. Au printemps, Ludendorff lance et sacrifie ses troupes d'élite. Derrière, l'armée allemande est dans le même état que tous les belligérants : au bout du rouleau. Il n'y aura pas de seconde chance. Les cartes vont tomber, au prix fort elles désigneront le vainqueur d'un conflit qui a entraîné les nations dans un engrenage sanglant et inhumain.

**LA TÊTE DE L'ÉTAT OCCUPE LE TERRAIN**

Le Président Poincaré main tendue sur le front.

Incrévable et déterminé, Georges Clémenceau, Président du Conseil, multiplie les apparitions sur le front. Il n'hésite pas à partager la boue des tranchées avec les poilus.



En 1917 le vent du boulet de la révolte était passé bien près des oreilles de nos dirigeants. Le général Philippe Pétain a stabilisé le moral des troupes. Le Président Poincaré a prestement redressé la barre à la tête du pays, en particulier en nommant Georges Clémenceau chef du gouvernement. Civils et soldats doivent retrouver confiance et combativité, et à cette fin il faut que les

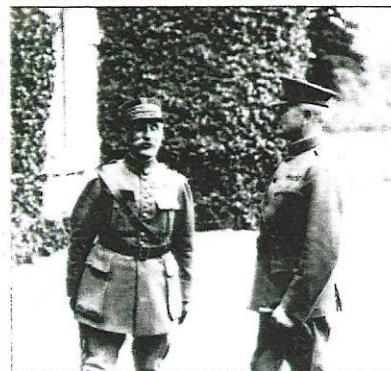
dirigeants de la France se montrent sur le terrain, jusqu'en première ligne. Battant par nature, Clémenceau excelle dans sa mission et son image contribue largement au sursaut moral de la nation. Mais il doit aussi se battre sur le front parisien où, au parlement, les politiques s'offriraient bien sa tête après les revers du printemps.



La population en liesse accueille les premiers sammies

LES SAMMIES DÉBARQUENT EN FRANCE

Dès 1917 les premières unités US posent le pied sur le sol français, la tête de pont principale étant la Bretagne. Contingents bien symboliques au début. Mais l'effet sur la population est considérable. Les sammies sont accueillis en sauveurs. Leur arrivée dope le moral d'hommes et de femmes épuisés par les angoisses et les privations d'une guerre monstrueuse qui s'éternise. Mais ces jeunes américains venus se battre sur notre continent ne sont pour le moment que des recrues sans expérience. Ils sont dirigés vers les camps d'entraînement, monter en ligne sera pour après.



Le général Foch, jovial, face au général Pershing digne dans une rectitude toute militaire

FOCH AUX COMMANDES

Depuis le début du conflit, il n'existe aucun commandement unique, juste quelques coordinations ponctuelles. Le maréchal britannique Haig l'affirme : il n'obéit qu'à son roi et le président Wilson impose que les troupes US ne relèvent que d'un commandement américain. Après la débâcle italienne d'octobre 17, un conseil de guerre est créé. Foch en prendra la direction. L'offensive allemande du 21 mars 1918, révélant les faiblesses alliées, démontre l'urgence du commandement unique. Le 26 mars à Doullens, Haig avoue à Pétain qu'il n'a plus de réserves. Un silence mortel s'abat sur la conférence. Clémenceau, fin diplomate, amène les anglais à proposer eux-mêmes une coordination du front occidental, puis le 3 avril une direction « stratégique » unique, et le 14 avril le général Foch reçoit enfin le commandement général. Pershing s'y rallie sans hésiter. Les 12 divisions belges restent sous l'autorité du roi Albert 1^{er} tout en coopérant volontiers avec Foch. En mai les italiens se placent aussi sous la direction du commandant unique.

Nous vous résumons les principaux points des conseils municipaux et ceux concernant Saint-Agnan. Les comptes-rendus complets sont accessibles au public sur les tableaux d'affichage des 3 mairies et aussi sur le site de la commune <http://www.valleesenchampagne.fr>

CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 24 JANVIER 2018

Conseil très technique. Les personnes intéressées pourront consulter les détails sur le site ou en mairie.
Toutes délibérations votées à l'unanimité.

- 2 Délibération : demande de subventions voirie pour des travaux s'élevant à un total de 264.808 € TTC, dont :
 - * Route d'Evril : 68.808 €, Pont de Chézy (La Chapelle Monthodon) : 130.000 € + autres demandes de subventions
- 3 Délibération : prise des compétences CARCT :
 - * Voirie : la compétence est rendue aux communes,
 - * Gardées par la CARCT : action sociale, équipements culturels et sportifs communautaires,
 - * Prises par la CARCT : environnement (pollution, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie), Maisons des Services
- 5 Délibérations : travaux : prestations Adica, demandes de subventions, appels d'offres :
 - * Arrêt de bus en écluse sur RD4 à Baulne, Plateaux ralentisseurs à Saconnet, Caniveaux rue du Pont RD420
6. Délibérations : agents territoriaux
 - * adoption du régime d'indemnités sur profil et complément indemnitaire sur compétences.
 - * « Document Unique » : évaluation des risques professionnels
10. Délibération : Baulne en Brie : reprise de concessions funéraires à l'abandon confiée à la société Elabor pour 16.514 € TTC (*nb : la même démarche a déjà été faite à Saint-Agnan*)
11. Délibérations : demandes de subventions DETR : Auberge de l'Omois (salles de bains et accès handicapés), achat de 4 poêles à granules (logements communaux), cimetière de Baulne, circuits de randonnée + demande à la région (journée commémorative du 15 juillet).
12. Délibération : Noël : acquisition de bons d'achat ou jouets par la commune de Vallées en Ch. pour les enfants de moins de 14 ans.
13. Questions diverses
 - * Changement des noms de rues : ce n'est pas une délibération mais un arrêté du maire,
 - * Démission de Mme Cernay de la commission communication
 - * Inventaire des bornes incendie avant le 17/7
 - * Claude Picart préconise l'achat d'un nettoyeur haute pression thermique
 - * Bruno Lahouati souhaite que le futur monument aux morts de Saint-Agnan soit celui de Vallées en Champagne. Claude Picart réaffirme qu'il doit rester celui du village.

CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 13 AVRIL 2018

Toutes délibérations votées à l'unanimité. Le compte-rendu n'a pas encore été validé en Conseil.

- 2 Délibération : compte administratif: Le solde de l'exercice 2017 présente un excédent global de 771.713,06 €.
- 3 Délibération : compte de gestion 2017 du receveur.
- 4 Délibération : taux d'imposition des taxes locales : inchangées. L'harmonisation se poursuit, étalée sur 7 ans. Si la commune n'augmente pas ses taux, rappelons que l'état réévalue annuellement les bases d'imposition.
- 5 Délibération : budget primitif 2018 : extrait de lignes d'investissement pour Saint-Agnan :
 - * Espaces verts 5.000
 - * Drainage rue d'Evril 68.000
 - * Désherbeuse 25.000
 - * Vitraux 10.000
 - * Monument aux morts 20.000
 - * Plateaux ralentisseurs 50.000
 - * Mise en eau (+Baulne) 10.000
 - * Poêles à granules (plusieurs logements) 15.000
 - * Pose de bordures rue de Condé (?) 20.000
 - * Panneaux de signalisation (global) 15.000

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	850 300,50	1 153 276,33	2 003 576,83
DÉPENSES	849 300,00	1 153 276,33	2 002 576,33

- 6 Délibération : participation à la protection sociale des agents communaux : 720 € / an
- 7 Délibération : subventions aux associations, dont harmonisation à 1.200 € pour chacun des 3 Comités des Fêtes. Nota : la fin des emplois aidés menace l'avenir de l'ADAO.
- 9 Questions diverses :
 - * Vitraux : le taux de subvention est passé à 30 % → délibération
 - * ASA de Saint-Agnan : après un an d'attente, le receveur vient enfin d'être nommé
 - * ASA de Baulne : l'enquête publique est close
 - * Groupement d'achats administratifs : la solution paraît économique